

Discours
de Mme Marie-Luce PENCHARD,
Ministre chargée de l'Outre-mer

* * *

Cérémonie officielle
de la mise en lumière de la façade du Palais Bourbon
« Les lumières des Outre-mer »

- Assemblée Nationale -
Mercredi 02 février 2011 à 19 H 00

Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale, cher Bernard Accoyer.

Monsieur le ministre, cher Frédéric Mitterrand.

Mesdames et messieurs les parlementaires et les élus.

Monsieur le Commissaire à l'année des outre-mer, cher Daniel Maximin.

Je voudrais simplement avec ces quelques mots, Mesdames et Messieurs, mes chers amis, vous dire toute l'émotion qui est la mienne ce soir.

Et vous dire, tout d'abord, mon émotion d'être ici, à l'Assemblée nationale.

Il n'y a pas de hasard ! Voilà ce que nous nous sommes dit, avec Bernard Accoyer, en réalisant ensemble que nul autre lieu ne s'imposait comme l'Assemblée nationale pour donner le coup d'envoi de cette *année des outre-mer* :

12 territoires, comme autant de lumières de la France dans le monde qui rayonnent de l'océan pacifique à l'océan indien et sur l'arc caribéen ;

12 colonnes, qui ce soir se parent de lumière, comme autant de piliers de cette maison de la République, de cette maison de la liberté et de la souveraineté du peuple.

Nous sommes le 2 février 2011.

Nous sommes le 17 juin 1789 :

Un mois après la réunion des Etats-généraux, dans l'enthousiasme des premières journées révolutionnaires, les députés du tiers état se proclament « Assemblée nationale » et, inspirés par les lumières de cette France des philosophes, font du principe de la souveraineté du peuple l'un des piliers de notre République.

C'est Philippe Seguin, l'un de ceux qui avant toi occupa le perchoir mon cher Bernard, qui a su dire, mieux que quiconque, à quel point les femmes, les hommes et les territoires d'outre-mer ont pesé dans l'histoire de la Révolution française et de cette Assemblée.

C'est ce passionné de la République qui, loin d'une « lecture trop hexagonale de la Révolution » pour reprendre ses propres mots, a su rappeler à quel point la question de l'outre-mer – la « question coloniale », comme on disait alors – fut au cœur des débats des assemblés révolutionnaires.

Nous sommes le 2 février 2011. Nous sommes le 13 mai 1791 :

Robespierre est à la tribune et, en tribun, en quelques mots, il dit tout : « Dès le moment où, dans un de vos décrets, vous aurez prononcé le mot « esclaves », vous aurez prononcé et votre déshonneur, et le renversement de votre constitution ».

Nous sommes le 2 février 2011. Nous sommes le 4 février 1794 :

A la faveur du suffrage universel, Jean-Baptiste Mills et Jean-Baptiste Belley, l'un et l'autre de Saint Domingue, Janvier Littée des Antilles, siègent comme députés. Ce sont les amis de Danton, cette fois, qui poussent l'avantage et arrachent à la Convention l'abolition de l'esclavage.

L'histoire, vous le savez, est loin d'être terminée. Mais tout commence.

C'est bien là, à cet instant, ce 16 pluviôse an II, que la France en train d'inventer la République, fait de l'un de ses fondements les plus précieux - la citoyenneté, un principe universel.

La France révolutionnaire inspirée par la France des Lumières : je pense à Diderot. Je pense aussi à l'abbé Raynal à l'origine, en 1770, de la Société des amis des noirs.

Je pense à Mirabeau, je pense à Lavoisier, je pense à Lafayette, je pense à Condorcet...

Tous membre de la Société fondée par l'abbé Raynal, tous à l'origine de la rédaction de l'article 1^{er} de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen : « Les hommes naissent libres et égaux en droit ».

Nous sommes le 26 août 1789. Nous sommes le 2 février 2011 :

De la France des lumières aux lumières de la France dans le monde.

D'un seul coup d'œil ce soir, sur la colonnade illuminée de l'Assemblée nationale, il y a cette page écrite de l'histoire de la République, il y a aussi cette nouvelle page que la République est en train d'écrire avec ses territoires ultramarins.

Sous l'impulsion du Président de la République, nous passons d'un Outre-mer trop longtemps perçu comme un ensemble de territoires dans l'ombre de la métropole, à une vision résolument moderne *des* outre-mers perçus comme autant d'atouts pour notre pays.

Au fond, loin des oublis et des clichés, l'enjeu de cette année dont nous donnons, ce soir, le coup d'envoi à l'Assemblée nationale, est de dire à quel point les femmes, les hommes et les territoires d'Outre-mer contribuent à faire de la France une grande nation.

Les lumières de la France dans le monde, cette France des trois océans comme j'aime à le rappeler, ces dizaines d'îles situées dans les plus beaux archipels de la Planète représentent 80% de la biodiversité de notre pays et font de la France l'une des deux premières puissances maritimes du monde.

Les outre-mer, c'est la France à deux pas de la Chine, c'est la porte d'entrée sur l'Océan indien, c'est la France qui, sur l'Arc antillais, relie les deux Amériques, c'est la France des Pyrénées jusqu'à Wallis-et-Futuna qui étend nos frontières jusque dans le Pacifique, c'est la France de l'Alsace aux frontières du Brésil.

Vous l'avez compris, mon souhait le plus cher c'est qu'à l'issue de cette année 2011, le regard porté sur la carte de France par nos concitoyens ne soit plus le même.

Cette année des outre-mer doit permettre aux français de métropole de s'ouvrir à de nouveaux horizons - géographiques, culturels et linguistiques et aux français des Outre-mer de se sentir bien dans la République.

Ce dernier point est essentiel à mes yeux.

En effet, qu'ont en commun les Antillais et les Saint-pierrais ? Qu'est-ce qui peut bien rapprocher un Amérindien de Guyane et un Mahorais ? Les Réunionnais et les Polynésiens ?

Mesdames et messieurs, mes chers amis, la réponse est là, en lumière, sur les douze colonnes de l'Assemblée Nationale : c'est la France.